



Le jazz au concert

La date de dimanche dernier, 24 octobre, est à retenir : elle marque, chez nous, l'accession du jazz à la symphonie. On aurait pu croire, qu'en frères ennemis, l'un et l'autre s'ignorerait longtemps. Leurs tendances sont, en apparence, si distantes; si contraires, s'affirmèrent jusqu'ici leurs glossaires! Quel diplomate ès-musique a donc su, avec autant de clairvoyance que d'autorité, réaliser cette entente et conclure ainsi un nouveau pacte locarnien, prometteur de sonorités instrumentales neuves, fécond en agencements nouveaux des timbres polyphoniques?

M. Henri Morin — c'est lui le promoteur de l'initiative et son exécuteur — chef français de la plus haute valeur, compte, seul des nôtres, parmi les grands conducteurs européens de masses orchestrales. Le magnétisme domineur, à la fois souple et mordant, de sa mimique directrice, lui a conquis à l'étranger une notoriété grandissante, étayée par des exécutions où la noble fermeté de la pensée classique, l'éclat pictural du romantisme, la subtilité fuyante de l'impressionnisme moderne, étaient magnifiés selon le style le plus pur, la fougue la plus véhémente, le chatolement le plus miroitant.

Magicien du rythme, M. Henri Morin a été attiré par les accents incisifs qui martèlent continûment la musique de jazz et sa marée sonore. Appelé à fonder, dans la coquette salle de l'Artistic, des concerts symphoniques hebdomadairement dominicaux, il a aussitôt fait place sur ses programmes au groupement instrumental qui nous vient de l'Amérique nègre. Non point qu'il s'agisse en l'occurrence de s'abaisser au niveau d'un quelconque dancing : mais, plutôt, d'amalgamer le jazz à la symphonie, dans l'espoir que, de leurs réactions réciproques, naîtront des effets auparavant insoupçonnés. Que si, pour le moment, avec une symphonie beethovénienne ou un fragment d'ouvrage de Wagner, y voisinent des danses américaines d'une musicalité contestable — ne soyons point émus par un tel disparate. Les belles œuvres n'ont aucunement à souffrir du voisinage, interprétées qu'elles sont superbement. Quant aux morceaux de jazz, leur orchestration inédite, selon la plus authentique manière transatlantique, doit être pour nos compositeurs une source d'enseignement.

Sans renoncer en rien aux vertus de notre race, il peut être permis au génie français de s'assimiler ce qu'il y a de véritablement caractéristique dans le jazz, compatible avec notre propre caractère. L'évolution musicale a toujours tenu compte, et souvent dépendu, des moyens matériels d'expression. Adopter le saxophone ne saurait constituer un reniement des origines ou des traditions. C'est à nous de savoir utiliser les instruments chers aux Américains de couleur, tout en écrivant de la musique bien française.